

Responsable de Production Transport de Personnes

RNCP34187 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31805
Code(s) ROME	N4202, N4204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/09/2019
Date d'échéance	10/09/2024

Certificateur(s)

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

Partenaires habilités

104 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 104 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFT FC	30540504500637	Former et organiser l'évaluation
AFT FC	30540504500660	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500744	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500785	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFT-IFTIM	30540504501635	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500066	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 104 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34187-responsable-de-production-transport-de-personnes/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

1) Initiative de la certification :

- FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs)
- UTP (Union des Transports Publics & Ferroviaires)
- UFT (Union des Fédérations du Transport)

2) Études et travaux de référence

- Etudes sectoriellesTableaux de bord de l'emploi transport et logistique (travaux annuels depuis 1989 pour la

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la branche Transport et activités auxiliaires).

- Etudes de structuration de l'emploi type Etude approfondie des métiers actuels de l'exploitation des transports de personnes par interview des titulaires de l'emploi sur poste de travail (étude renouvelée en 2014).
 - Méthode de structuration de l'Emploi Type Etudié dans sa Dynamique (ETED) développée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ)
- 3) Institutions consultées afin d'identifier la qualification ciblée
- FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs)
 - UTP (Union des Transports Publics)
 - UFT (Union des Fédérations du Transport)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités visées par la Certification RPTP sont les suivantes :

1. Garantir la faisabilité technique des engagements contractuels
2. Piloter les acteurs de la production
3. Mesurer et développer les performances quantitatives et qualitatives de la production

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont les suivantes :

- CT1 : Déterminer la production des services
- CT2 : Analyser la production des services afin d'améliorer l'offre de transport dans le respect du cahier des charges
- CT3 : Organiser l'activité du service dans le respect de la réglementation et des procédures internes
- CT4 : Manager les acteurs du service production
- CT5 – Renseigner le budget de production dans le respect des objectifs de rentabilité de l'entreprise
- CT6 - Bâtir un tableau de bord de production et en apprécier les résultats

Blocs de compétences

RNCP34187BC01 — BC1 : Garantir la faisabilité technique des engagements contractuels

LISTE DE COMPÉTENCES

- CT1 : Déterminer la production des services
- CT2 : Analyser la production des services afin d'améliorer l'offre de transport dans le respect du cahier des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite A partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, les candidats élaborent les productions attendues en lien avec

les compétences constitutives du Bloc de compétences (BC) envisagé (02h00)

- Entretien technique (20

minutes minimum par Bloc de compétences) : Le jury évalue la production écrite du candidat et applique une grille d'évaluation rappelant les critères d'appréciation chacune des compétences.

Il étudie le Dossier Récapitulatif de la Pratique Professionnelle du candidat (DRPP) dans le cadre de la VAE exclusivement.

- Entretien d'attribution

Le jury échange avec le candidat sur son expérience, sa pratique acquise tout au long de son parcours professionnel en vue d'attribuer le ou les Blocs de compétences (BC) manquants. Le jury interroge le candidat sur sa capacité à :

- Donner du sens à ses actions par une lecture professionnelle du contexte de travail auquel il est confronté, tant sur le plan de production à réaliser, des procédures à appliquer que de l'organisation humaine mise en place
- Maîtriser l'ensemble des composantes du métier pour permettre le transfert de ses compétences dans différents contextes d'exercice de l'emploi
- Valoriser ses capacités d'adaptation à des situations de travail variées

RNCP34187BC02 — BC2 : Piloter les acteurs de la production

LISTE DE COMPÉTENCES

- CT3 : Organiser l'activité du service dans le respect de la réglementation et des procédures internes
- CT4: Manager les acteurs du service production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite A partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, les candidats élaborent les productions attendues en lien avec

les compétences constitutives du Bloc de compétences (BC) envisagé (02h00)

- Entretien technique (20

minutes minimum par Bloc de compétences) : Le jury évalue la production écrite du candidat et applique une grille d'évaluation rappelant les critères d'appréciation chacune des compétences.

Durant cet entretien technique, la compétence 04 est évaluée par une liste de questions prédéterminées et remise au jury. Cette liste de questions est rattachée au contexte professionnel du dossier technique réalisé par le candidat et fait le lien avec les productions attendues.

Il étudie le Dossier Récapitulatif de la Pratique Professionnelle du candidat (DRPP) dans le cadre de la VAE exclusivement.

- Entretien d'attribution

Le jury échange avec le candidat sur son expérience, sa pratique acquise tout au long de son parcours professionnel en vue d'attribuer le ou les Blocs de compétences (BC) manquants. Le jury interroge le candidat sur sa capacité à :

- Donner du sens à ses actions par une lecture professionnelle du contexte de travail auquel il est confronté, tant sur le plan de production à réaliser, des procédures à appliquer que de l'organisation humaine mise en place
- Maîtriser l'ensemble des composantes du métier pour permettre le transfert de ses compétences dans différents contextes d'exercice de l'emploi
- Valoriser ses capacités d'adaptation à des situations de travail variées

RNCP34187BC03 — BC3 : Mesurer et développer les performances quantitatives et qualitatives de la production

LISTE DE COMPÉTENCES

- CT5 : Renseigner le budget de production dans le respect des objectifs de rentabilité de l'entreprise
- CT6 : Bâtir un tableau de bord de production et en apprécier les résultats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite A partir d'un sujet remis le jour de l'épreuve, les candidats élaborent les productions attendues en lien avec

les compétences constitutives du Bloc de compétences (BC) envisagé (02h00)

- Entretien technique (20

minutes minimum par Bloc de compétences) : Le jury évalue la production écrite du candidat et applique une grille d'évaluation rappelant les critères d'appréciation chacune des compétences.

Il étudie le Dossier Récapitulatif de la Pratique Professionnelle du candidat (DRPP) dans le cadre de la VAE exclusivement.

- Entretien d'attribution

Le jury échange avec le candidat sur son expérience, sa pratique acquise tout au long de son parcours professionnel en vue d'attribuer le ou les Blocs de compétences (BC) manquants. Le jury interroge le candidat sur sa capacité à :

- Donner du sens à ses actions par une lecture professionnelle du contexte de travail auquel il est confronté, tant sur le plan de production à réaliser, des procédures à appliquer que de l'organisation humaine mise en place
- Maîtriser l'ensemble des composantes du métier pour permettre le transfert de ses compétences dans différents contextes d'exercice de l'emploi
- Valoriser ses capacités d'adaptation à des situations de travail variées

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Emploi au sein d'entreprises de transport routier de voyageurs (filiales de groupe ou entreprises indépendantes) en urbain ou non-urbain.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Adjoint d'exploitation,
- Adjoint au Directeur d'exploitation,

- Directeur d'exploitation,
- Directeur de production,
- Responsable d'exploitation,
- Responsable de centre,
- Adjoint au responsable études et méthodes,
- Responsable études et méthodes,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon l'activité de l'entreprise, la réglementation applicable est soit la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires (Transports non urbains) soit la convention collective des Transports urbains

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la Certification par la voie de la formation, il est exigé

- un diplôme ou un titre de niveau 5 ou un diplôme ou
- un titre de niveau 4 et une (ou des) expériences professionnelles d'au moins trois ans dans le secteur d'activité professionnelle du transport de voyageurs.

Pour accéder à la Certification par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience, il est exigé au minimum, une année d'expérience professionnelle dans des fonctions d'encadrement d'une entreprise de transport de voyageurs, dans des missions correspondantes à la Certification visée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 2 professionnels du transport de voyageurs (un représentant salarié, un représentant employeur)
- 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- 2 professionnels du transport de voyageurs (un représentant salarié, un représentant employeur)
- 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Selon la branche	11 103 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 212 branches
11 103 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	10/09/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	35	5	87 %	91 %
2016	15	1	100 %	93 %
2015	33	8	100 %	96 %
2014	19	5	90 %	90 %
2013	24	5	91 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP23672

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38952

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.aftral.com/ecoles/ENSTV>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34187/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
----------------------	---

Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2023 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	12 064 €
Coût moyen par dossier	4 021 €
Durée moyenne	418 h
Période	10/2022 – 08/2024
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.